

Desclée, Brasseur & Co. Éditeurs
11, rue de Valenciennes
Paris

Cinq Centimes

1895

L'AURORE

Littéraire, Artistique, Sociale

J'Accuse...!

LETTRE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Par ÉMILE ZOLA

LETTRE

À M. FELIX FAURE

Président de la République

Paris, le 12 novembre 1895.

Mon cher Président, j'ai lu avec une attention profonde, l'écrit que vous m'avez adressé, et j'ai été profondément étonné de voir que vous n'avez pas jugé à propos de m'adresser une lettre personnelle, et que vous n'avez pas voulu me dire ce que vous en pensez. C'est une manière de se tenir à l'écart, et de se dérober à la discussion, qui ne me paraît pas digne de la République.

Je ne suis pas un homme de lettres, et je ne suis pas un homme de loi. Mais j'ai le droit de dire ce que je pense, et de défendre ce que je crois juste. Et c'est ce que je fais aujourd'hui, en vous adressant cette lettre.

Je ne suis pas un homme de lettres, et je ne suis pas un homme de loi. Mais j'ai le droit de dire ce que je pense, et de défendre ce que je crois juste. Et c'est ce que je fais aujourd'hui, en vous adressant cette lettre.



KEREN
ISRAEL

N° 27 3ème Trimestre 1895
17 Francs

KEREN ISRAEL

La trompette d'Israël
"Sonnez du cor à Sion !"



Administration :
7 route de Plesterven - 56610 ARRADON
Tél.: 97.63.11.15
3ème Trimestre 95 - N° 27 - 17 Francs

Comité de rédaction :
Pasteur J-M. THOBOIS, président (France)

Abonnements :

FRANCE : 68 FF
CCP KEREN ISRAEL
2541-88N Rennes

ou par chèque bancaire à :

KEREN ISRAEL
7 route de Plesterven - 56610 ARRADON

SUISSE :

KEREN ISRAEL - Mr et Mme LANG Franz
La Bouriaz - 1265 LA CURE
Tél.: 022 - 360.31.30

Abonnement : 18 FS ou 4,50 FS le numéro
Banque Cantonale Vaudoise - LAUSANNE -
C. 170.754.3. 767

BELGIQUE :

KEREN ISRAEL - Librairie "le Flambeau"
80, rue G^{al} Leman
7012 JEMAPPES
Compte bancaire :
Keren Israël 068-0693620-97
Abonnement : 410 FB

CANADA :

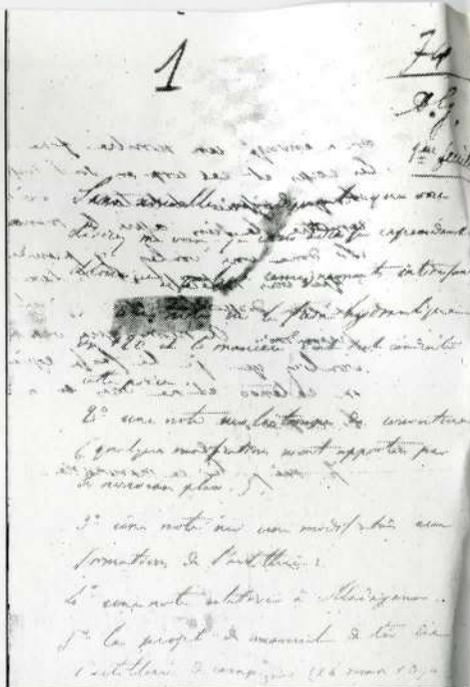
Mr. Real RHEAULT
11975 Bd Parc Industriel
Ste GERTRUDE comté Nicolet : PR QUEBEC
GOX 2SO CANADA
Abonnement : 16 dollars (4 dollars le numéro)
KEREN ISRAEL
Caisse Populaire n° 3947
Tél.: 819-297 2471

KEREN ISRAEL

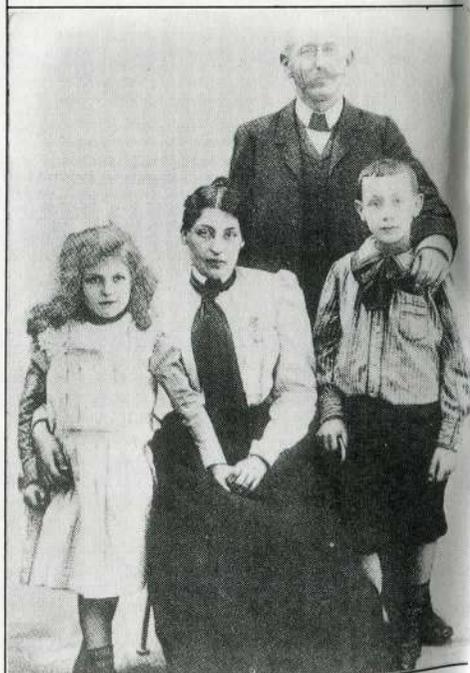
5 numéros pour le prix de 4, soit 68 FF
Abonnement 1/2 tarif aux pasteurs, etc...

Directeur gérant
J-M. THOBOIS
C.P.P.A.N. N° 59966
IMPRIMERIE KEREN ISRAEL

ISSN 0997-3508



Le fameux « bordereau »
détonateur de « l'Affaire »



Alfred Dreyfus, sa femme Lucie
et leurs deux enfants

Il y a 100 ans :

« l'Affaire »

Il y a 100 ans cette année, le capitaine Alfred DREYFUS était dégradé dans la cour de l'Ecole militaire, rue de Fontenoy, tandis que la foule criait : « Mort aux juifs, mort à Judas » et que le condamné s'écriait : « Soldats, on dégrade un innocent. »

« L'Affaire », comme on le sait, devait prendre une dimension nationale, déchaîner des passions insoupçonnées et empoisonner la vie politique française pendant des décennies.

Mais l'affaire Dreyfus devait aussi avoir une autre conséquence imprévue : la création de l'Etat d'Israël. Parmi les journalistes présents, dans la cour de l'Ecole militaire durant cette sinistre matinée du 5 Janvier 1895, se trouvait le correspondant du journal autrichien la « Neue Freie Presse » nommé Théodore HERZL. Depuis longtemps déjà Théodore Herzl était préoccupé du sort de ses coreligionnaires de l'Europe de l'Est persécutés et, d'une manière plus générale, se demandait comment résoudre le problème de l'antisémitisme : il avait échafaudé différentes solutions plus ou moins farfelues telle la conversion en masse de tous les juifs au catholicisme !

Ce 5 janvier 1895 fut cependant un tournant décisif dans la vie d'Herzl qui, comme quasiment tout le monde à cette époque, croyait à la culpabilité de Dreyfus. Mais ce qui l'impressionna le plus ne fut pas le « on dégrade un innocent » de Dreyfus, mais les « mort aux juifs » de la foule.

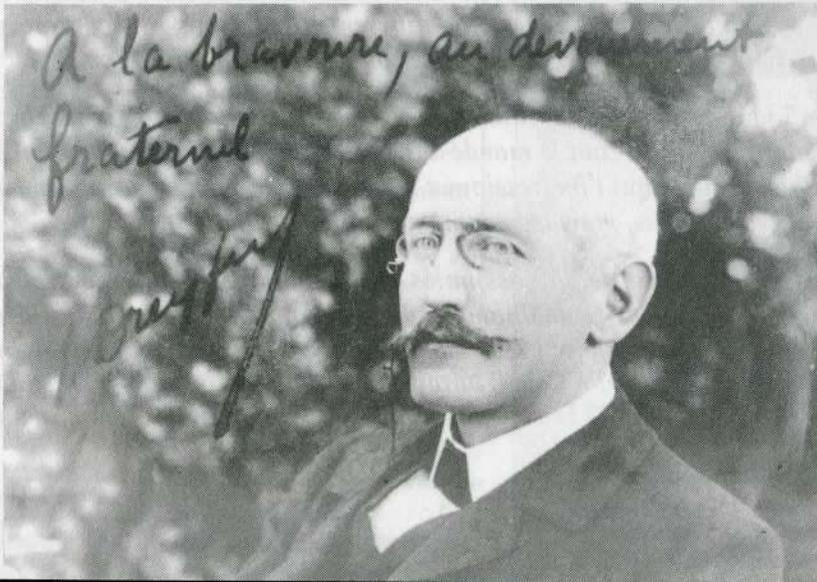
Comme beaucoup de juifs assimilés, Herzl avait une grande admiration pour la France des Droits de l'homme, de la tolérance et des grandes idées progressistes. Le « mort aux juifs » de la foule le bouleverse : « Mort à qui, s'écriera-t-il, à Dreyfus ? » Cela il aurait pu le comprendre, mais « mort aux juifs » ! Et où ? Dans la France des Droits de l'homme, 100 ans après la

Révolution française ! Là c'en est trop ! En un éclair, Herzl comprend que le poison de l'antisémitisme est indéracinable dans le coeur du non-juif et que dans aucun pays, pas même en France, les juifs ne seront à l'abri de ce fléau ! Il ne voit dès lors qu'une seule solution : que les juifs - peuple sans terre - retrouvent une terre où ils pourront être la majorité et qui soit la leur ! Ce matin-là l'Etat d'Israël est né dans la pensée de Théodore Herzl qui va se consacrer désormais corps et âme à sa réalisation. Il expose ses idées dans un petit livre « Judenstaat », « l'Etat juif ».

Comme la plupart des juifs d'Occident, Herzl avait d'abord été un chaud partisan de l'assimilation, mais à partir de 1880, il avait été témoin de la résurgence d'un antisémitisme qui de religieux devenait racial. Cette même année avait eu lieu à Dresde le premier congrès antisémite européen auquel assistaient 300 délégués, surtout allemands et autrichiens. Pour la droite française en particulier, la France était en pleine dérive et celle-ci ne pouvait s'expliquer que par un vaste complot où on trouvait, pêle-mêle, juifs, protestants et francs-maçons. Cette constatation amena Herzl à préconiser la création d'un Etat juif. Il y a donc continuité entre « l'Affaire » et la création de l'Etat d'Israël. Dans cette perspective, l'aventure israélienne commence alors. « Keren » se devait de commémorer cet événement en rappelant comment le Tout-Puissant a utilisé ce qui fut une des plus grandes forfaitures de l'histoire pour l'accomplissement de ses desseins envers son peuple.

J-M. Th.

Photo d'Alfred Dreyfus dédicacée à son frère Matthieu



Une des plus grandes forfaitures de l'histoire

par P-D. Thobois

Paris, 5 Janvier 1895 : Cour des Invalides, place de Fontenoy. Vers 8 h 45, quatre artilleurs conduits par un gradé escortent un prisonnier, le « traître » Dreyfus, de la prison exigüe de l'Ecole militaire où il était enfermé depuis la matinée, jusqu'au milieu de la place où se trouvent stationnés au garde-à-vous deux détachements de soldats des régiments de la garnison de Paris. Dans un coin de la cour, parmi les quelques journalistes et diplomates venus assister à la cérémonie, un jeune journaliste hongrois nommé Herzl peut entendre la rumeur acerbe et les cris de haine provenant de la foule, difficilement contenue derrière les grilles par la police.

Tandis que la sinistre parade commence, on entend : « A mort ! Mort aux juifs ! A mort Judas... »

Le général Darras, de son cheval, s'écrie alors :

- « Alfred Dreyfus, vous n'êtes plus digne de porter les armes. Au nom du peuple français, nous vous dégradons. »

Et pendant qu'un adjudant lui arrache ses galons, Dreyfus sans faiblir reste droit, figé, au garde-à-vous. N'écrivait-il pas quelques jours plus tôt à Maître Demange, son avocat :

- « Je marcherai à ce supplice épouvantable, pire que la mort, la tête haute, sans rougir. Vous dire que mon coeur ne sera pas affreusement torturé quand on m'arrachera les insignes de l'honneur que j'ai acquis à la sueur de mon front, ce serait mentir. J'aurais certes mille fois préféré la mort. »

Et pendant qu'on le fait ensuite défiler entre les troupes, Dreyfus proteste, clame son innocence. Il hurle : « Soldats, on dégrade un innocent ! Soldats, on déshonore un innocent ! Vive la France ! Vive l'armée ! »

Pour toute réponse il n'obtient que des hurlements plus virulents encore de la foule.

Douze jours après sa dégradation, Dreyfus par une nuit glaciale est emmené à La Rochelle d'où il part pour l'île de Ré. Enfin le 22 Janvier 1895, le « Ville-de-Saint-Nazaire » appareille emportant avec lui le « traître » vers la Guyane pour le bague et pour l'oubli à perpétuité. L'affaire Dreyfus est terminée, semble-t-il.

Il s'avèrera, en fait, qu'il ne s'agit que de la fin du premier acte de ce que l'on appellera par la suite « l'Affaire ». Oubliée dans un premier temps, elle resurgira quelques années plus tard, opposant dans un climat passionnel deux France, l'une « dreyfusarde », l'autre « antidreyfusarde », charriant avec elle les relents de la vieille haine antisémite que l'on croyait disparue depuis la révolution de 1789. Passant de l'âge de la foi à l'âge de la science, cette haine sera reprise notamment par Drumont et ses disciples qui tenteront de l'ériger comme fait scientifique, et comme doctrine politique, pavant ainsi la voie aux thèses nazies de Hitler.

« La voie ordinaire »

Au début de l'année 1894, la France est à cent lieues d'imaginer qu'elle va traverser une crise qui va mettre en péril la république elle-même. A cette date, la France entre dans une crise économique. La république se débat contre les forces contraires qui l'entourent. L'armée, elle, recueillant un grand nombre de nostalgiques de l'ancien régime, de déçus, de frustrés, reste hermétique aux idées démocratiques.

Dans cette France, l'heure est plutôt à l'assimilation pour les juifs. Ils sont citoyens français au même titre que tout autre français.

« L'Affaire » va commencer le 26 septembre 1894, lorsque la « section statistique », nom pudique qui désigne en fait le bureau des services de renseignements français, découvre dans une liasse de documents provenant des poubelles de l'ambassade d'Allemagne une lettre qui va bouleverser l'état-major. C'est madame Bastian, ou ce que l'on appellera la « voie ordinaire », employée comme femme de ménage à l'ambassade d'Allemagne, qui était chargée de récupérer les vieux papiers dans les poubelles pour le compte des renseignements français. Cette fois-ci, c'est de la poubelle de l'attaché militaire allemand, le colonel von Schwartzkoppen qui avait la fâcheuse habitude de ne pas brûler les documents qu'il jetait, que madame Bastian apportait, parmi sa moisson habituelle, les morceaux du fameux document au commandant Henry qui les transmettait à son chef, le commandant Sandherr.

Une fois recomposée, cette lettre non signée, adressée au colonel

von Schwartzkoppen, révélait les informations suivantes :

« Sans nouvelle m'indiquant que vous voulez me voir, je vous adresse cependant, Monsieur, quelques renseignements intéressants :

1° Une note sur le frein hydraulique du 120 et la manière dont s'est conduite cette pièce ;

2° Une note sur les troupes de couverture ;

3° Une note sur les modifications aux formations d'artillerie ;

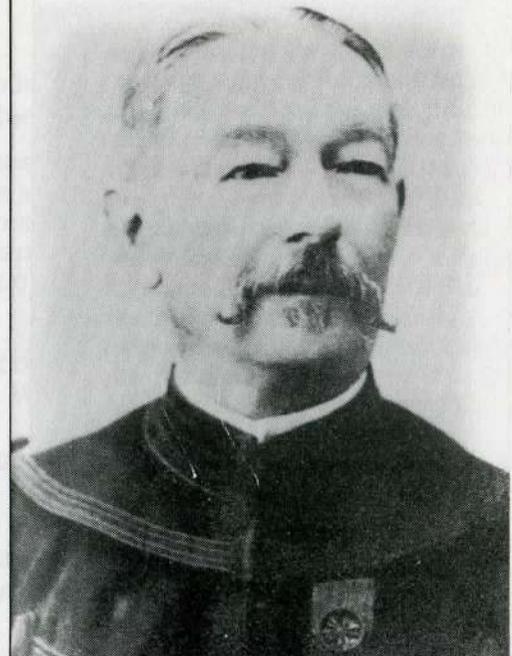
4° Une note relative à Madagascar ;

5° Un projet de manuel de tir de l'artillerie en campagne.

Ce dernier document est extrêmement difficile à se procurer et je ne peux l'avoir à ma disposition que très peu de jours... Chaque officier détenteur doit remettre le sien après les manoeuvres. Si donc vous voulez y prendre ce qui vous intéresse et le tenir à ma disposition après, je le prendrai, à moins que vous ne vouliez que je le fasse copier in extenso et que je vous en adresse la copie.

Je vais partir en manoeuvres. »

A l'évidence ce document, que l'on appellera bordereau, révèle l'existence d'un espion parmi les officiers. Très vite le dossier arrive sur le bureau du général Mercier, Ministre de la guerre. Entouré des généraux de Boisdeffre, Gonse et du commandant Sandherr, Mercier va tenter de découvrir le traître au plus vite. Sa réputation est mauvaise et son incapacité lui a valu d'être



Le général Mercier, Ministre de la guerre qui décida l'arrestation d'A. Dreyfus



Le Commandant Du Paty de Clam qui en fut l'exécuteur



Le Commandant Picquart fut le premier à reconnaître l'identité du véritable traître

attaqué par la presse. Il espère donc restaurer son image de marque en démasquant l'espion dans les délais les plus brefs.

Les officiers chargés de l'enquête vont alors émettre l'hypothèse, fautive par ailleurs, que le traître est un officier d'état-major, alors que le véritable coupable était officier de troupes.

Cet officier ne peut être alors qu'un stagiaire ayant accès aux quatre bureaux d'où provenaient les documents transmis. L'état ainsi formé se resserre alors sur un officier qui attire la suspicion des enquêteurs. Il s'agit du capitaine Alfred Dreyfus. Cette conviction est renforcée par le besoin de trouver rapidement un coupable et aussi par le fait que Dreyfus est juif, et de plus juif apatride puisqu'une partie de sa famille est restée en Alsace occupée. Pour appuyer ces accusations un peu légères, on fait appel à des experts en écriture qui comparent l'écriture du bordereau et celle de Dreyfus. Mais les conclusions sur le sujet diffèrent. Il faut que Dreyfus soit traître, et tout est prêt pour passer à l'étape suivante.

Dreyfus est donc convoqué le lundi 15 octobre, au cabinet du chef d'état-major, le général de Boisdeffre. On lui a prescrit de se présenter en *tenu bourgeois*. Et c'est sans se douter de la machination terrible dont il va être la victime qu'il se présente au commandant Du Paty de Clam.

Celui-ci lui demande de rédiger pour lui une lettre. Dreyfus prend la plume et Du Paty commence la dictée :

« *Ayant le plus grand intérêt, Monsieur, à rentrer momentanément en possession des documents que je vous ai fait passer avant mon départ en manœuvres, je vous prie de me les faire adresser d'urgence par le porteur de la présente. Je vous rappelle qu'il s'agit de :*

1° *Une note sur le frein hydraulique du canon de 120, et sur la manière dont la pièce s'est conduite... »*

Le commandant attend avec fébrilité l'instant où Dreyfus démasqué s'écroulera et avouera sa trahison. Mais Dreyfus ne manifeste aucun signe particulier.

- « Qu'avez-vous, capitaine, vous tremblez ?

- J'ai froid aux doigts. »

Du Paty de Clam mettant fin à l'épreuve lance alors :

- « Au nom de la loi je vous arrête. Vous êtes accusé de haute trahison. » Et sur ce, Dreyfus est emmené dans la plus grande discrétion à la prison du Cherche-Midi.

- « Je tombai dans un état de surexcitation terrible, je hurlais de douleur, je marchais dans ma cellule, heurtant ma tête contre les murs. » Dreyfus croit devenir fou.

« L'Affaire » éclate

Bien que frappée du sceau du secret le plus absolu, l'arrestation du capitaine est révélée peu de jours après par le journal antisémite de Drumont, « *La Libre Parole* », renseigné par une indiscretion commise par le commandant Henry. L'armée ne peut alors démentir et Dreyfus est renvoyé devant le Conseil de guerre.

- « Enfin le jour de ma comparution approche, écrit Dreyfus, j'en finirai donc avec cette torture morale. Ma confiance est absolue. J'aurai affaire à des soldats qui m'entendront et me comprendront. La certitude de mon innocence entrera dans leur cœur. »

Mais les chances de Dreyfus sont minces, d'autant plus que le procès se déroule à huis-clos. Au moment du délibéré, le général Mercier, pris d'incertitude quant à la décision finale, fait remettre secrètement aux membres du Conseil, par le biais du commandant Du Paty, une enveloppe scellée contenant un dossier destiné à appuyer les preuves de la culpabilité de Dreyfus. Le procès commence le 19 décembre, s'achève le 22 du même mois, avec la condamnation à l'unanimité de

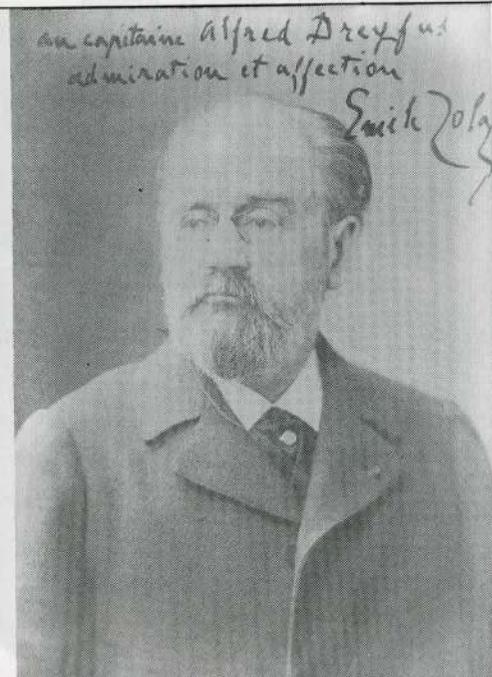


Photo d'Emile Zola dédiée à Dreyfus

Dreyfus à la déportation perpétuelle dans une enceinte fortifiée et à la dégradation militaire.

« Le petit bleu »

Pendant que Dreyfus, déporté sur l'île du Diable, supporte le traitement « spécial » qu'on lui a réservé, la section statistique continue comme d'habitude de récolter des documents par la voie ordinaire. Le lieutenant-colonel Picquart a succédé au commandant Sandherr. Vers la fin de mars 1896, Picquart découvre une carte télégramme pneumatique, un « petit bleu » ainsi rédigé :

*« Monsieur,
j'attends une explication plus détaillée que celle que vous m'avez donnée l'autre jour sur la question en suspens. En conséquence, je vous prie de me la donner par écrit pour pouvoir juger si je peux continuer mes relations avec la maison R. ou non.
Signé : C. »*

Ce « petit bleu » porte l'adresse suivante :

*« Monsieur le commandant Esterhazy
27, rue de la Bienfaisance. »*

Le « petit bleu » n'est pas timbré, l'expéditeur ne l'a donc pas envoyé et l'a déchiré.

Tout d'abord, Picquart imagine qu'il y a un deuxième coupable. Il se procure alors des lettres d'Esterhazy. L'étude minutieuse de l'écriture de ce second suspect rappelle à Picquart une écriture bien connue, celle du bordereau ! Dreyfus n'a sans doute pas été condamné sur cette seule accusation. Le dossier secret doit comporter les preuves principales. Mais le dossier qu'il se fait remettre est sans intérêt, et ne constitue nullement une preuve supplémentaire. Si donc Esterhazy est l'auteur du bordereau, Dreyfus expie à l'île du Diable un crime qu'il n'a pas commis.

Picquart communique à ses chefs son incroyable découverte. Seulement lui ne sait pas que Henry, Du Paty et Mercier ont trompé les officiers du Conseil de guerre en faisant en sorte que le procès soit truqué, et qu'il leur est impossible de faire marche arrière.

Picquart devient gênant. Son côté un peu trop honnête lui vaut d'être muté dans l'Est, puis on l'envoie commander le 4ème régiment de tirailleurs à Sousse, en Tunisie.



Dreyfus durant son incarcération à l'île du Diable



Dreyfus (2ème à partir de la droite) après sa réhabilitation

De son côté, Matthieu Dreyfus tente désespérément d'attirer l'attention sur le cas de son frère, pour obtenir la cassation et la révision du procès. Pour ce faire, en Septembre 1896, il répand par les journaux la fausse nouvelle de l'évasion de son frère.

Puisque parmi l'opinion, certains remous commencent à menacer le complot monté pour accuser Dreyfus, il faut en finir définitivement avec cette affaire. Il faut rendre les preuves de la culpabilité du juif, indéniables, flagrantes. C'est Henry qu'on charge de fabriquer un faux qui implique Dreyfus.

Pourtant, peu à peu, l'affaire renaît dans les esprits, orchestrée et amplifiée par les médias. Avec la parution du premier fac-similé (bordereau) dans la presse, un nom tend à susciter de plus en plus de controverses parmi l'opinion : Esterhazy. Comment expliquer la ressemblance de l'écriture du bordereau avec son écriture personnelle ? Une instruction judiciaire est donc ouverte contre lui, qui grâce à l'intervention de l'état-major se termine sur un non-lieu. Les antirévissionnistes triomphent.

« J'accuse »

Trois jours après, le journal « l'Aurore » publie une lettre ouverte de Zola, dans laquelle il accuse nominativement les principaux responsables de la condamnation de Dreyfus. C'est le célèbre « J'accuse ». Cet article fait l'effet d'une bombe, et va permettre de rouvrir véritablement le dossier Dreyfus. Il sera condamné pour cela à un an de prison.

Quant à Picquart qui lui est de retour en France, il est arrêté et conduit à la prison du Cherche-Midi. On le soupçonne d'avoir couvert Dreyfus.

Malgré cela, l'agitation continue.

Le 13 Août 1898, le capitaine Cuignet découvre le truquage du « faux Henry ». Après s'en être reconnu l'auteur, le commandant est conduit à la prison du mont Valérien, où il se donne la mort. Et c'est en plein remous politique que les Chambres décident de casser l'arrêt du premier Conseil de guerre et renvoient Dreyfus devant le Conseil de guerre de Rennes. Mais une fois encore, Dreyfus qui croit fermement en sa réhabilitation, va devoir subir le choc d'une nouvelle condamnation le 9 Septembre 1899 à dix ans de détention. Cependant la Chambre vote une loi d'amnistie concernant Dreyfus et ses accusateurs, et concernant tous les faits relatifs à l'affaire Dreyfus.

En 1906, suite à de nouvelles découvertes dans le dossier Dreyfus,

la Cour de cassation casse sans renvoi le verdict de Rennes.

Dreyfus se trouve enfin réhabilité.

Le 21 juillet 1906, au cours d'une parade militaire, Dreyfus est décoré de la légion d'honneur au beau milieu de la cour de l'Ecole militaire où, 11 ans plus tôt, il subissait l'injure et la haine.

- « Commandant Dreyfus, je suis heureux d'être chargé de vous décorer » clame le général Gillain. On entend alors : « Vive Dreyfus ! »

Le 14 juillet 1907, le commandant Dreyfus sollicite du général Picquart, Ministre de la guerre, la possibilité de prendre sa retraite. Sa terrible épreuve et son séjour à l'île du Diable avaient bouleversé sa vie et ruiné sa santé. Fièvres, fatigues, cauchemars rythment désormais ses jours et ses nuits.

- « Je n'étais qu'un officier d'artillerie qu'une tragique erreur a empêché de suivre son chemin. » Dreyfus s'enferme alors dans une vie de famille bien cloisonnée.

Il reprendra du service en 1914 avec le grade de lieutenant-colonel. Puis il mourra le 12 juillet 1935 à l'âge de 76 ans d'un arrêt cardiaque.

Mais la fin de « l'Affaire » ne signifiera pas pour autant la fin des polémiques. Le cas Dreyfus est largement dépassé. L'anti-dreyfusisme est devenu une idéologie, un dogme politique, et « l'Affaire » une répétition générale avortée du génocide hitlérien.



Le « petit bleu »



Le Commandant Esterhazy :
le vrai coupable

LE SAINT-SIEGE ET L'AFFAIRE DREYFUS



Une vue du colloque de Rennes sur l'affaire Dreyfus, Septembre 1994

Lors d'un colloque sur l'affaire Dreyfus qui s'est tenu à Rennes en Septembre 1994, le Professeur J-C. DURANEL, spécialiste d'histoire religieuse, a présenté l'exposé suivant dont nous donnons ici le résumé.

- C'est Léon Blum qui donna au pape Léon XIII une sorte de brevet de Dreyfusisme. Les historiens qui ont repris ce thème ne se sont pas suffisamment interrogés sur l'apparente contradiction entre un pape apparemment dreyfusard et des catholiques français qui majoritairement ne l'étaient pas. J'ai donc compulsé des archives du ministère des Affaires Etrangères françaises, des archives du Saint-Siège où sont gardés les dossiers les plus sensibles.

La position du pape vis-à-vis de Dreyfus dépendait tout d'abord de sa position vis-à-vis de la France. Léon XIII avait en effet compris que la République était installée probablement définitivement et qu'il convenait de mettre fin aux nostalgies d'une hypothétique restauration. Il fallait donc que les catholiques se rallient à la République.

Deuxièmement Léon XIII était très réticent quant à l'antisémitisme. Il avait par exemple refusé d'accorder sa bénédiction à un congrès antisémite, malgré la demande de catholiques républicains. Le légat du pape avait en outre indiqué qu'il s'agissait de la part du pape d'un véritable désaveu vis-à-vis de Drumont, de sa "Libre Parole" et donc de l'antisémitisme.

Il faut aussi prendre en compte la réaction de Rome face à l'antisémitisme du parti chrétien-social autrichien. En 1894 la Secrétairerie d'Etat rappela à l'ordre les catholiques autrichiens. Certes,

Léon XIII, dans la réserve vis-à-vis de l'antisémitisme, n'allait pas aussi loin que Anatole Leroy-Beaulieu qui réfutait l'antisémitisme au nom du véritable christianisme. Il partageait sans doute les préjugés anti-judaïques de l'époque sur le peuple déicide.

"L'Affaire" est mentionnée très tôt dans "L'Observatore romano" comme une affaire qui risque de prendre de grandes proportions. On s'étonne de la manière dont elle a été jugée et on regrette que les débats n'aient pas été publics. Contrairement à ce que pensent d'aucuns, je ne crois pas que Lucie Dreyfus ait écrit au pape. Des analyses graphologiques ont par contre rejoint le Vatican, par quels biais ? Ce qui prouve avec quel intérêt, à Rome, on suivait "l'Affaire". Les rapports des nonces sont pleins d'informations sur l'évolution des esprits.

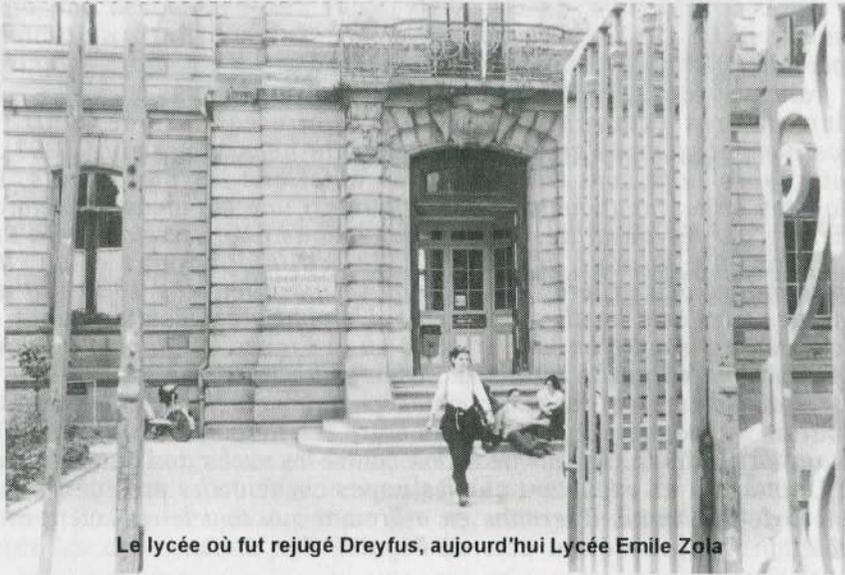
Après le "J'accuse" de Zola, Rome évite de se prononcer sur le fait de savoir si Dreyfus a été condamné injustement ou non. On se contente de plaindre la France qui est gouvernée par des juifs, des protestants et des francs-maçons. Ainsi le nonce Clavier qui ne me semble pas être un diplomate très éclairé, écrit : « Cette affaire est dirigée contre le gouvernement, contre l'armée et aussi contre nous » (Décembre 1897). Il ajoute : « Les juifs sont très organisés ainsi que les protestants, les socialistes et les fanatiques... Cette affaire est une manoeuvre électorale alimentée par les désordres juifs et protestants. » La Secrétairerie d'Etat lui répond que le pape est satisfait de ces informations et qu'elles correspondent peu ou prou à son analyse. En effet, dès 1898 il y a à Rome des positions hostiles à Dreyfus. L'organe des Jésuites publie un article très antisémite en janvier 1898 où la France est dépeinte comme un pays colonisé par le judaïsme cosmopolite : l'armée, le barreau, la presse, le commerce, la banque, les chemins de fer, l'université, la littérature, le pouvoir législatif sont entre les mains des juifs, tout en mettant en garde dans le même article contre les excès de l'antisémitisme à la Drumont et en rappelant que les papes ont toujours protégé les juifs au nom de la charité. Il termine en affirmant que tout le mal vient de la Révolution française qui a accordé l'égalité des droits.

Le tournant se situe comme pour d'autres courants d'opinion durant l'été 1898. Le fait nouveau c'est alors que le pape monte lui-même en première ligne, car Léon XIII est très inquiet de l'état des relations diplomatiques avec la France. Il s'emploie à déconnecter "l'Affaire" de l'aspect religieux : « Il s'agit d'une simple affaire judiciaire où la religion n'a que faire. » Le pape cherche en outre à calmer les catholiques français par des remontrances discrètes par l'intermédiaire de la nonciature.

Au début de l'année 1899, le pape est de plus en plus inquiet de la tournure prise par les événements. Il fait envoyer des lettres aux catholiques de base, aux prêtres, aux missionnaires. Trois thèmes majeurs reviennent sans cesse chez Léon XIII : le souci de la justice, le souci de se démarquer de l'antisémitisme politique et le souci de défendre les positions du catholicisme en France. Il craint une profonde ulcération

des catholiques français et un clivage entre eux et les autres membres de la communauté française.

Le procès de Rennes est suivi à Rome avec une grande attention, un système de dépêches fonctionne entre Rome et Rennes. On précise qu'il s'agit d'une affaire judiciaire où l'église catholique n'a rien à dire. C'est aussi la position des évêques qui exaspère ceux des catholiques qui font de la justice et de la vérité des vertus chrétiennes supérieures. C'est une position politique, ce n'est pas une position prophétique. Léon XIII déclarera tout de même au "Figaro" : «Heureuse la victime que Dieu reconnaît assez juste pour assimiler sa cause à celle de son Fils sacrifié !», prouvant ainsi qu'il ne croit pas à la culpabilité de Dreyfus. A plusieurs reprises, le pape s'en prend aux excès de "La Croix".



Le lycée où fut rejugé Dreyfus, aujourd'hui Lycée Emile Zola

En fait, la clé de la position du pape c'est que, plutôt que de s'engager sur le terrain de la morale, il se conduit plus en chef de l'état du Vatican qui pourtant à cette époque n'existe plus. Il a été extrêmement déçu par la dérive anticléricale de la République française. Il n'a pas bien suivi la dimension éthique de l'affaire Dreyfus qu'il a réduite à une stricte affaire judiciaire bien que rejetant sans ambiguïté l'antisémitisme. Ce pape ouvert reste empêtré dans le raisonnement politique et dans le calcul pragmatique et ne parvient jamais à s'élever jusqu'à la dimension prophétique, ce qui aurait été possible si l'affaire Dreyfus n'avait pas été réduite à une simple affaire judiciaire mais avait été transposée au plan de la morale universelle. Son attitude n'est pas sans rappeler celle de Pie XII, chez qui on trouve la même répudiation de l'antisémitisme, mais aussi les mêmes calculs diplomatiques.

5 Janvier 1895

CE JOUR-LÀ NAQUIT LE SIONISME

La sinistre cérémonie de dégradation d'Alfred DREYFUS fut en effet un des tournants de la vie de Théodore HERZL, dont l'Etat d'Israël devait naître ! Certes, depuis longtemps déjà le jeune journaliste juif hongrois avait été confronté avec la question de l'antisémitisme. Pourtant en 1899 Herzl écrivit : « Le procès de Dreyfus fit de moi un sioniste ! »

Théodore Herzl était un juif assimilé. Seul son grand-père était resté pratiquant. La famille était originaire d'une petite ville de Hongrie. C'était l'époque où les juifs affluaient en masse tant à Budapest qu'à Vienne où ils formeront bientôt 20% de la population de la ville, ce qui provoqua un sursaut d'antisémitisme dans ces deux villes antisémites, dont très jeune Théodore Herzl eut à souffrir.

En 1879, Herzl perdit sa soeur Pauline âgée de 19 ans. Peu après le drame, la famille quittait Budapest où elle avait vécu quelques années pour Vienne. A cette époque, le nombre des juifs de Vienne s'élevait à 72 000, ce qui fit de Vienne une des villes les plus antisémites du monde, où plus tard Hitler devait trouver les ferments de sa haine diabolique. Là, le jeune homme fut à nouveau confronté avec ce phénomène tandis que les autorités locales cherchaient la totale marginalisation des juifs.

Herzl, lui, cherchait à oublier et à s'assimiler. Il se réfugia dans l'art et écrivit des pièces de théâtre et des feuilletons. En même temps, il se lança dans le journalisme et devint le correspondant à Paris du journal « Neue Freie Presse ». Ce poste l'intéresse : Paris n'est-elle pas la capitale des idées progressistes et de la démocratie ? Th. Herzl veut voir comment le monde est gouverné. C'est l'époque de la crise boulangiste qu'il suit avec passion. Installé à Paris, il se consacre tout entier à son métier de journaliste. C'est dans l'enceinte du palais Bourbon qu'il apprend l'art de la politique. Cet apprentissage lui sera bien utile

quand il tentera plus tard de mettre sur pied son rêve d'un Etat juif. Bien vite, cependant, il perçoit les limites du jeu politique dont il se plaît à souligner le caractère tragi-comique, notamment dans le cadre d'institutions démocratiques qu'il met en question. Plus tard, il récusera de semblables institutions pour le futur Etat d'Israël, lui préférant une république aristocratique. Il voit en effet dans la démocratie « une tromperie systématique », le peuple étant enclin à suivre les « plus brailleurs et les politiciens professionnels ». « L'Affaire » le confortera dans sa crainte de la puissance dévastatrice des foules.

En 1894, Herzl écrit une pièce de théâtre basée sur l'antisémitisme renaissant, « Le nouveau ghetto ». Non seulement cette pièce se heurte à un refus en Allemagne (c'est dans l'ordre des choses), mais aussi en France. C'est le premier ébranlement de sa foi dans la patrie des Droits de l'homme !

Au même moment éclate l'affaire Dreyfus. Herzl va s'y plonger. Cette affaire fait suite au scandale de Panama, monté en exergue par Drumont et son journal antisémite « La Libre Parole ». « L'Affaire » va lui montrer qu'il est vain de vouloir combattre l'antisémitisme et qu'il faut lui opposer un mouvement qui en soit l'antithèse absolue. Il arrive à la conclusion que l'antisémitisme même peut avoir des effets positifs : ce peut être un instrument utile pour rendre aux juifs leur fierté en les obligeant à prendre conscience de leur altérité et pour les empêcher de s'assimiler.

L'année précédente déjà, il a échafaudé un projet utopique pour résoudre la question juive : la conversion officielle en masse de tous les juifs, le même jour, à la même heure, au catholicisme ! Mais plus il y réfléchit et plus cette solution lui semble illusoire. Il prend conscience que le ghetto a fait des juifs un corps séparé, dispersé dans les différentes nations.

Quand éclate l'affaire Dreyfus, Herzl suit les événements jour par jour et même heure par heure. En fait, il est suspendu aux nouvelles. Le 31 Octobre 1894, 24 heures avant « La Libre Parole », il câble à son journal la nouvelle de l'arrestation de Dreyfus ; le 1er Novembre, nouveau câble : on ne sait pas si Dreyfus est coupable ou non. Il vit le procès de l'intérieur avec des successions d'espoir et d'accablement. Il finit par croire, comme beaucoup, que Dreyfus a vraiment trahi, mais il est heurté par les cris de la foule hostile aux juifs : « Mort aux juifs ! Mort à tous les juifs », et cela parce qu'un seul a trahi ! Il commence à voir chanceler l'univers auquel il croit : celui des idées généreuses, des ambitions

libérales, de la certitude d'un progrès continu et sans limites. Il comprend que le procès de Dreyfus est celui de tous les juifs du monde !

Le 7 Novembre, il câble : « La preuve est faite : Dreyfus est coupable ! » Le 31 Décembre, nouveau câble : « Dreyfus pleurait pendant le verdict. » C'est le rejet du recours devant le 2ème Conseil de guerre. Enfin le 5 Janvier, il assiste à l'humiliante dégradation. Là se produit un déclic en lui : « L'affaire Dreyfus, écrit-il, constitue davantage qu'une erreur judiciaire, elle incarne le désir de la vaste majorité des Français de condamner un juif et de condamner tous les juifs dans la personne d'un juif. Mort aux juifs ! hurlait la foule tandis que l'on dégradait Dreyfus... Où cela ? En France, dans la France républicaine, moderne, civilisée, cent ans après la Déclaration des Droits de l'homme. Le peuple français, ou du moins la plus grande partie du peuple français, ne veut pas étendre le bénéfice des Droits de l'homme aux juifs. Le décret de la Grande Révolution a été révoqué. »

Cette même année, un autre événement vient ébranler sa foi progressiste : Vienne vient d'accorder une élection triomphale à la liste antisémite aux élections municipales et Karl Lueger, un meneur anti-juif, devient maire de Vienne. C'est alors que l'affaire Dreyfus prend pour lui tout son sens et que l'assimilation conduit à une impasse. La France a trahi sa confiance, or quelle espérance reste-t-il donc pour les juifs ? La réponse lui apparaît alors avec une lumière crue : dans la constitution d'un Etat juif et seulement là. Le sionisme est né, de ce rêve naîtra l'Etat d'Israël. L'affaire Dreyfus aura donc été le grand détonateur de l'histoire.

**Théodore Herzl à Jérusalem au milieu de ses amis,
à l'extrême droite de la photo**



Actualité de l'affaire Dreyfus

Par le professeur Marc KNOBEL, lors du congrès de Rennes en septembre 1994. M. Knobel est attaché de recherches au centre Simon Wiesenthal. Il étudie ici l'époque qui va de 1906 à nos jours.

- « L'affaire Dreyfus est à l'origine de tous les maux dont est affligée notre patrie depuis 30 ans, y compris le plus retentissant et funeste de tous : la Grande Guerre avec l'invasion, la destruction de notre sol, nos 1 500 000 morts et ce traité de paix qui nous a été octroyé en reconnaissance de nos sacrifices et, comme prix de notre victoire, la ruine à brèves échéances. »

Cette citation est tirée du livre « L'Affaire Dreyfus, ce que tout français doit connaître », publié en 1925 par l'Action française mais réédité en 1994 par une maison d'édition d'extrême-droite.

Le centenaire de l'affaire Dreyfus fait beaucoup de bruit. Mr Léotard, Ministre de la Défense en 1994, est allé jusqu'à sanctionner le responsable du service historique de l'armée pour avoir rappelé que l'unanimité des Français n'était pas dreyfusarde.

Jusqu'à aujourd'hui, on accuse l'affaire Dreyfus d'avoir divisé le pays, désorganisé l'armée française et d'être responsable du grand nombre de morts de la première guerre mondiale.

Un exemple : en 1915, Léon Daudet écrit : « Toutes les facilités ont été accordées au juif, toutes les complicités, toutes les trahisons qui lui ont permis de supplanter même nos nationaux dans les diverses branches du commerce et de l'industrie intéressant la défense nationale. Comment le juif a-t-il su dans ces conditions se rendre maître de notre blé, de notre or et occuper les points stratégiques du pays ? »

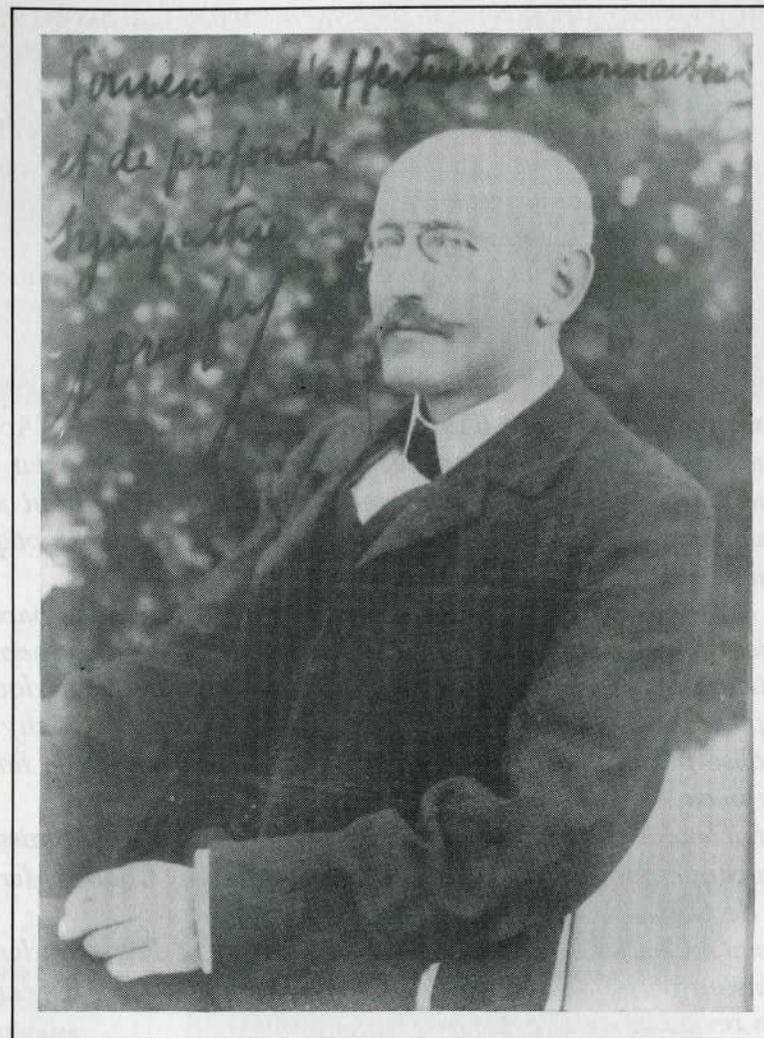


Photo dédiée d'A. Dreyfus

Le 15 décembre 1923 le journal de « l'Action française » écrit : « Les dégâts de 1789, 1830 et 1848 sont aggravés par la révolution dreyfusienne qui aboutit au pillage des églises, au désarmement national par la défaite provisoire qu'elle impose ainsi à la France. La démocratie libérale désorganise notre armée et lui crève les yeux. »

En 1931, l'Action française décide de saboter une pièce de théâtre intitulée « L'Affaire Dreyfus » en 3 actes et 11 tableaux et organise donc une série de manifestations virulentes tout au long du mois de février et mars, manifestations qui tournent à l'émeute.

Place de la République, 2 000 carrelots du roi hurlent : « A mort les métèques et les juifs ! » à tel point que le Ministre de l'Intérieur est obligé d'interdire la pièce !

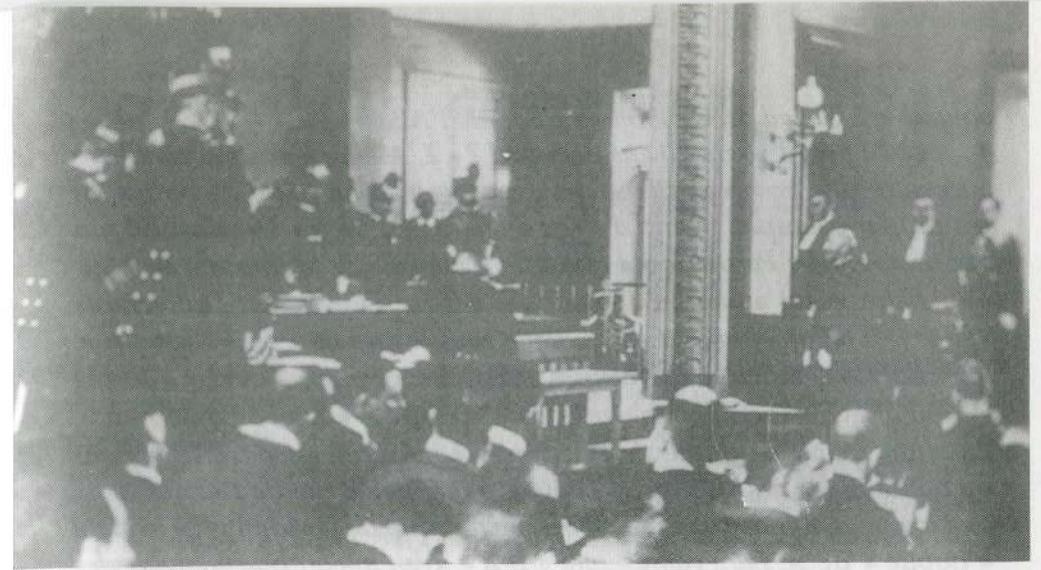
En 1935 meurt le lieutenant-colonel Alfred Dreyfus. L'événement ne dépasse pas l'importance d'un fait divers. Seule à nouveau l'Action française salue l'événement en ces termes : « L'affaire a eu des conséquences non seulement anti-modérées, non seulement anti-propriétaires, anti-héréditaires, anti-catholiques mais aussi anti-patriotiques et antimilitaristes. »

En 1939 une publication antisémite « Je suis partout » fait paraître un dossier spécial sur « Le juif et la France ». Dans ce document, la culpabilité de Dreyfus est mentionnée comme ne faisant aucun doute ! Ces propos précèdent de peu l'établissement du régime de Vichy qui use et utilise passions, thèmes et mots de l'antisémitisme de la fin du XIXème siècle.

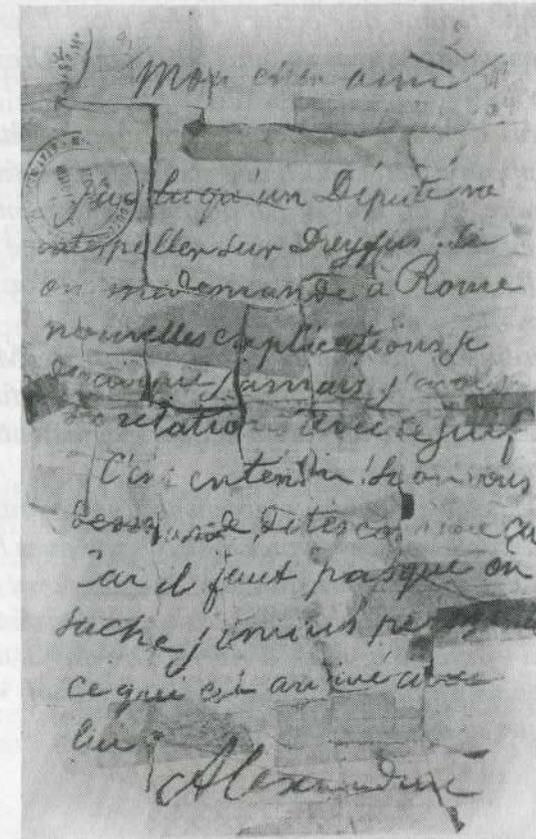
Le fait le plus marquant est la nomination au poste de Commissaire général aux questions juives du fils de Du Paty de Clam : Charles Mercier Du Paty de Clam.

Quant à Charles Maurras, en 1945 quand il vient d'être condamné à la réclusion perpétuelle pour intelligence avec l'ennemi, il s'écrie : « C'est la revanche de Dreyfus ! »

Passons aux années 60. En 1960, dans un lycée de Montpellier, un professeur d'histoire eut à traiter de l'affaire Dreyfus. Il trouva soudain en face de lui un élève qui soutenait que Dreyfus était coupable ! Il tenait cela, disait-il, de son grand-père ! Avait-il des arguments ? Non ! Mais il tenait de son père qui le tenait de son grand-père que Dreyfus était



La révision du procès Dreyfus à Rennes



Billet de l'attaché militaire italien qui signe "Alexandrine"

coupable ! C'était un espion à la solde de l'Allemagne !

Qu'en est-il 15 ou 20 ans plus tard ? « L'Affaire » avait cessé d'être au centre des préoccupations des Français. On en parle de temps en temps, par exemple, quand il s'agit de faire un film sur Dreyfus. En son temps, Georges Pompidou a quasiment interdit de tourner un film sur « l'Affaire » qui aurait été intitulé « L'Affaire Dreyfus ou l'intolérable vérité ». Il fallut le tourner en cachette sous le titre de « Belle Epoque ».

En 1974 a lieu à Rennes un refus de nommer le lycée « Lycée Alfred Dreyfus ». Il fallut se contenter d'en faire le « Lycée Emile Zola ». La municipalité de droite s'y étant opposée, il fallut attendre 1978 pour qu'on donne le nom d'Alfred Dreyfus à une petite rue de Rennes. Lors de l'inauguration de cette rue un certain nombre de personnalités avaient « oublié » de se faire représenter ! Il n'y avait aucun représentant des autorités préfectorales, judiciaires, militaires, ni de la hiérarchie catholique !

En 1978 une exposition sur Dreyfus est organisée et au sortir de cette visite, une femme de s'écrier : « Mais alors il était innocent ! »

Pour beaucoup de gens aujourd'hui, l'affaire Dreyfus n'évoque plus grand-chose !

Plus près de nous, Charles Hernu quand il était Ministre de la Défense s'opposa à l'érection d'une statue de Dreyfus dans la cour de l'Ecole militaire, là où il avait été dégradé, alléguant que ce lieu n'est guère visité, ni accessible. A l'heure actuelle, la statue se trouve toujours dans le dépôt où elle a été entreposée jusqu'à ce qu'on l'installe au Jardin des Tuileries, bien cachée cependant !

Dernièrement, grâce à la collaboration de Monsieur François Léotard, Ministre de la Défense, un film sur Dreyfus a pu enfin être tourné à l'endroit même où eurent lieu les événements : dans la cour de l'Ecole militaire.

Un universitaire raconte comment abordé un jour par un général, il s'entendit interpellé en ces termes : « Vous qui avez l'air honnête, vous n'allez tout de même pas me dire qu'il était innocent ! »

Il apparaît donc qu'il reste difficile de montrer, de filmer, de projeter, d'exposer, de donner le nom d'Alfred Dreyfus à une simple rue et pourtant, depuis de nombreuses années, « l'Affaire » ne prête plus au moindre doute ni à la moindre passion !

"Consolez, consolez mon peuple !"

Tel est l'ordre que Dieu donne aux nations concernant Israël en Esaïe chapitre 40 verset 1 quand il s'apprête à faire grâce à son peuple. Or, depuis 1948 nous vivons dans ce temps de la consolation d'Israël où Dieu lui accorde la grâce imméritée de le ramener dans son pays ! Par là nous pouvons savoir que nous vivons cette époque annoncée par le prophète et que, par conséquent, l'ordre de Dieu nous concerne dans cette génération.

Depuis quelques années Israël rassemblé traverse une grave crise. Elle a commencé en 1967 après la guerre des Six Jours quand l'Etat hébreu devint la cible de toutes sortes de critiques et attaques verbales répétées comme conséquence de sa victoire trop grande au goût de certains. Ces attaques qui sont allées en s'amplifiant ont fini par créer un profond malaise, puis un sentiment de culpabilité qui est allé croissant au sein du peuple et qui devait aboutir il y a trois ans aux accords de paix suicidaires avec Arafat. Ces accords ne sont que la conséquence visible de la grave crise morale et spirituelle qui agite le pays et qui a sapé une à une toutes les assurances d'Israël qui aujourd'hui doute de lui-même, de sa vocation, de son élection et de toutes les valeurs qui lui ont permis de vivre et de subsister pendant son exil en sorte que l'avenir d'Israël même est aujourd'hui menacé.

LA "HAINE DE SOI"

De quoi s'agit-il donc ? En un mot, de la manoeuvre des nations pour amener Israël à se haïr lui-même tellement qu'il en vient à vouloir s'autodétruire. Ce phénomène de la "haine de soi", spécifique au peuple d'Israël, a été maintes fois analysé. On commence par exiger d'Israël un surcroît de probité sous prétexte qu'il est le peuple élu. Il faut que le juif gagne le droit d'exister par une conduite exemplaire et qu'il fasse plus et mieux que les autres. On a exigé cela des juifs émancipés du ghetto, on l'exige maintenant de l'Etat hébreu devenu le "juif des nations" attendant de lui ce qu'on n'exige d'aucun autre

pays au monde. Mais le juif n'est pas un surhomme ! Son incapacité à se hisser au niveau exigé par les autres provoque en lui un profond sentiment de culpabilité qui peut aboutir à un rejet conscient ou non de sa condition de juif et un violent désir de s'assimiler, d'être "comme les autres". Ce mécanisme fréquent chez les juifs de la diaspora, typique de la mentalité de l'exil, se produit aujourd'hui au niveau d'Israël en tant qu'état qui, comme au temps de Samuel le prophète, en a assez d'être un peuple mis à part et aspire "à la normalité", "être une nation comme toutes les autres nations et acceptée par elles comme telle".

A la limite, cette haine de ce qui est juif en soi et qui, par conséquent, fait de lui un être à part et l'empêche de s'assimiler peut conduire le juif à un véritable antisémitisme juif, faisant de lui un renégat et le pire ennemi de son peuple. Les plus grands antisémites sont en effet des juifs renégats qui ont adopté des clichés des non-juifs vis-à-vis de leur propre peuple et qui font de la surenchère pour bien montrer aux non-juifs que eux, au moins, ils ont "cessé d'en être".

La haine de ce qui est juif en soi devient alors finalement haine de soi.

Puisque nous sommes tellement haïs par les autres, pensent-ils, c'est que sans doute nous devons être haïssables ; et comme le juif ne voit pas très bien ce qu'on lui reproche de concret, il conclut que c'est son existence en tant que juif qui est haïssable, c'est le fait d'être juif, avec tout ce que cela implique ! Il est typique que certains membres de la gauche israélienne revendiquent aujourd'hui l'étiquette "cananéenne" et non plus "juive" donnant à leurs enfants des noms cananéens tels Anat, déesse cananéenne, ou Nimrod, le roi impie etc... tant est grande l'aversion qu'ils ont de ce qui est juif et spécifique au peuple d'Israël.

ISRAEL : "LE JUIF DES NATIONS"

L'Etat d'Israël moderne, surtout depuis 1967 où il sortit vainqueur d'un drame où il aurait dû périr, est devenu le "juif des nations". Depuis cette date et surtout depuis 1982 ce déclic antisioniste est allé crescendo en sorte que la presse et les media israéliens ont même fini par y succomber. Ils se sont mis à hurler avec les loups étrangers croyant que l'objectivité est d'adopter la subjectivité des autres, comme le dit le journaliste israélien D. Catarivas.

L'actuel gouvernement israélien est le pur produit de cette génération de juifs honteux, culpabilisés, animés de la haine de soi et

prêts à se laisser replacer sous le joug de la "dhimmitude" (processus qui est déjà bien engagé puisque le gouvernement cède pratiquement à toutes les pressions des arabes). Il subordonne sa politique aux désirs mêmes de ses adversaires qui sont en passe de réussir ce tour de force : faire participer la victime à sa propre destruction.

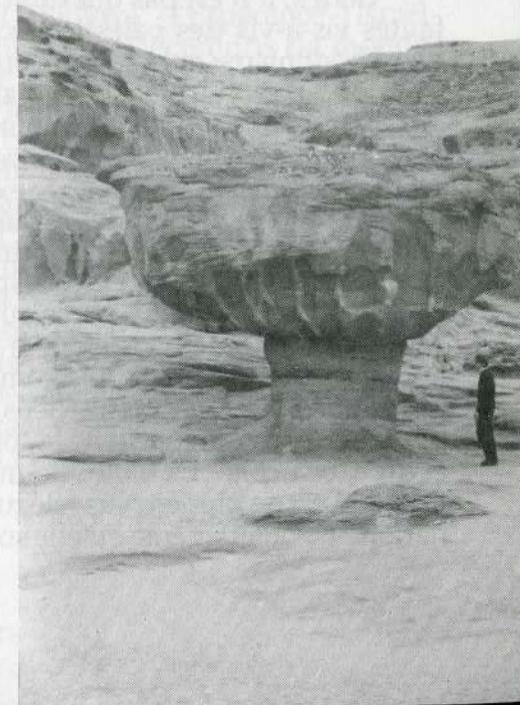
Le juif honteux hait en effet en lui les idées qui ne sont pas celles de la majorité, notamment arabe. L'écrivain israélien Amos Oz écrivait que les opinions des arabes prévalent automatiquement sur celles des juifs et une femme de lettres affirmait : «Le juif doit être exterminé en nous-mêmes au prix de nos propres vies.» C'est clair : ce qui est mal est juif et le bien c'est ce que font et pensent les non-juifs. Il y a au sein du peuple d'Israël une propension à embrasser suicidairement la cause des autres.

Ayant bien compris cet aspect de la psychologie juive, les ennemis d'Israël ont employé la propagande et la désinformation pour conduire Israël à l'autodestruction, ce qui pour le monde chrétien est dans la logique des choses : quand Israël courbe la tête devant ses ennemis, il est dans son rôle traditionnel, mais le peuple juif perd la sympathie de ses amis "chrétiens" dès qu'il relève la tête !

Jacques Ellul, avant sa mort, s'était élevé contre l'hypocrisie consistant à allier l'amour des juifs à la condamnation d'Israël en tant qu'état : «Je suis scandalisé, écrivait-il, de l'hypocrisie qui consiste à condamner d'un côté l'Etat d'Israël tout en se donnant bonne conscience en condamnant d'un autre côté l'antisémitisme.»

Pour sa propagande anti-israélienne, l'OLP pouvait utiliser les citations des juifs de gauche acharnés à s'autodétruire, tant il est vrai qu'il existe toujours "un juif honteux de service" pour dénigrer son propre peuple, et condamner pêle-mêle "le grand Israël", "la conquête de Jérusalem", les colonies, etc... Or, épouser la cause des bourreaux, se traîner à leurs pieds, mériter le droit d'exister par une conduite plus vertueuse que les autres,

Formation géologique en forme de champignon dans le sud du Néguev



c'est la philosophie de l'exil. Le sionisme dans son essence était une tentative de sortie de cette mentalité de ghetto qui cependant est revenue en force maintenant que, aux dires mêmes du gouvernement, nous sommes entrés dans l'ère "post-sioniste". Elle repose sur l'assertion erronée que si Israël se conduit "bien", il finira par être accepté par ses voisins arabes. Mais ces derniers font semblant d'accepter de venir à composition, mais n'ont en fait pas renoncé à détruire Israël quoi qu'il fasse ! Comment en est-on arrivé là ?

LA CULPABILITE DES EGLISES

Or dans ce domaine, la culpabilité des églises est loin d'être négligeable ! Depuis des années là plupart d'entre elles hurlent avec les loups ! Inconsciemment y aurait-il l'idée moyenâgeuse qu'Israël doit survivre éternellement humilié pour mieux prouver la vérité du christianisme ? Cette idée serait-elle cachée dans le subconscient des chefs des églises parfois même à leur insu ? Leur attitude est en tout cas cohérente avec cette vision ! Il ne faut pas qu'Israël disparaisse, d'où les condamnations de l'antisémitisme, et en même temps, comme le disait il y a quelques années un texte issu de la Fédération Protestante de France : «Il faut privilégier l'exil, c'est là en effet qu'Israël exerce son génie, pour le bénéfice des autres peuples.»

Certes, il n'est pas question d'affirmer qu'Israël soit exempt de fautes vis-à-vis des palestiniens. Il n'est pas non plus question de nier l'hédonisme et la soif de jouissance qui a saisi toute une partie de la population israélienne, mais bien de s'élever contre l'injustice qui consiste à condamner la moindre broutille quand il s'agit d'Israël, et de fermer les yeux sur les pires des exactions quand il s'agit des arabes (comme au Soudan par exemple).

Pire encore, depuis des dizaines d'années les églises ont entrepris une véritable action de délégitimation d'Israël en tant qu'état. Si aujourd'hui Israël doute de sa spécificité et de son élection n'est-ce pas, en partie du moins, parce que ceux qui auraient dû se tenir à ses côtés ont tout fait pour l'en faire douter ? Israël n'a plus qu'un désir aujourd'hui : être un peuple comme les autres et ne plus être "le juif des nations". Les jeunes israéliens sont en train de perdre toute culture biblique et juive au profit de la sous-culture américaine de "Madona" et du "Coca-cola". La Bible elle-même autrefois au centre de la vie de la nation est de plus en plus reléguée. L'ancien Ministre de l'Éducation nationale voulait même qu'elle soit retirée des programmes scolaires.

Les colons qui se réclament d'elle sont vilipendés de la manière la plus odieuse qui soit comme s'il était criminel de baser sur elle les prétentions nationales d'Israël ! Le gouvernement invite ouvertement le peuple à tourner le dos à son passé ! Les églises qui ont discrédité la Bible sont en partie responsables de cet état de fait ! Il leur en sera demandé des comptes.

Est-ce à nous, diront certains, d'être plus sionistes que les sionistes ? Là n'est pas la question. Mais la Bible nous fait le devoir de consoler Israël. Qu'est-ce que cela veut dire dans ce temps ? N'est-ce pas de lui rappeler sa vocation, son élection, sa spécificité, en lui rappelant que le sionisme, malgré ses imperfections inhérentes à tout ce qui est humain, est un mouvement prophétique suscité miraculeusement par Dieu, comme l'avait bien vu le pasteur William Hechler que nous avons évoqué dans un récent numéro et qui n'hésitait pas à rappeler à un Pinsker qui en doutait, la réalité des promesses prophétiques. Bible en main, il n'hésita pas même à s'opposer à son ami Théodore Herzl quand celui-ci fit sien le projet "Ouganda". Si nous, chrétiens, éclairés sur le plan de Dieu vis-à-vis d'Israël ne le faisons pas, qui le fera ? Israël vit un moment particulièrement dramatique de son existence où il est en train de perdre le sens de son élection. N'est-ce pas notre tâche de le lui rappeler ? De lui rendre son espérance deux fois millénaire qui l'a soutenu pendant son exil et lui a donné la force de survivre, espérance qu'il est en train de perdre (certains vont même jusqu'à souhaiter remettre en question l'hymne national "Hatikwa" - l'Espérance -) Israël est le porteur de toute l'espérance du monde, y compris du monde chrétien, notre tâche urgente est de le lui rappeler. Oui Israël, malgré ses imperfections et ses chutes, reste le peuple aimé de Dieu "à cause de ses pères" comme le dit Paul. Les appels de Dieu sont sans repentance, l'alliance conclue avec Israël est irrévocable, même si parfois Israël, l'infidèle, doit passer par le creuset de l'épreuve : «Ainsi parle l'Éternel : Si je n'avais pas fait mon alliance avec le jour et la nuit, si je n'avais pas établi les lois des cieux et de la terre, alors je pourrais rejeter la descendance de Jacob et de David, mon serviteur, et ne plus prendre dans sa descendance ceux qui domineront sur les descendants d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Car je ferai revenir leurs captifs, et j'aurai compassion d'eux.» (Jérémie 33 versets 25-26). Être ami d'Israël c'est cela, et fortifier Israël dans la foi en sa vocation et dans son espérance est notre tâche la plus urgente dans le contexte de ce temps.

J-M. Th.

Les éditions KEREN-ISRAEL viennent de publier un très intéressant ouvrage du Pasteur TARTAR :

JESUS-CHRIST DANS LE CORAN

Le pasteur Tartar d'origine syrienne est un des meilleurs spécialistes de l'Islam. Il connaît très bien le Coran.

Un livre à lire pour soi-même et à faire lire à des musulmans.

Pour toute commande vous adresser à :

Pasteur Georges TARTAR
49 rue du Bois L'Evêque
77880 COMBS LA VILLE

Prix de l'ouvrage : 100 F + 18 F frais de port
(1/2 tarif pour les pasteurs)

VOYAGE EN ISRAEL

du 22 au 29 Octobre 1995

Sous la conduite du Pasteur Paul LE COSSEC

Adresse pour tout renseignement :

4 rue de la Croix Beurrée
72540 ANVERS/MONTFAUCON
Téléphone 43.88.97.44

JERUSALEM 3000 ANS

du 5 au 19 Octobre 1995

L'Ambassade Chrétienne de Jérusalem-France
organise un voyage en Israël

Renseignements et inscriptions :

Pasteur Roger BRUNET - 45 rue de Thillois
51100 REIMS - Tél.: 26.40.47.32

○ **L'abonnement pour l'année 1995 (4 numéros)**
est de 68 FF ou 18 FSuisses.

SERVICE CASSETTES

Ces cassettes sont disponibles au prix de 7 F Suisses ou 25 FF l'une.

+ frais de port :

- 1 cassette = 6,70 F
- jusqu'à 3 cassettes = 9,- F
- de 4 à 7 cassettes = 18,- F
- de 8 à 15 cassettes = 22,- F

Si toutefois l'une de ces cassettes était défectueuse, veuillez nous le signaler ; nous la remplacerons.

De J.-M. THOBOIS

1. Retour à Sion
2. Face a : Les 4 miracles d'Israël
Face b : Prophéties sur les montagnes d'Israël
3. Israël et nous
4. S'ils se taisent, les pierres crieront
5. Nos responsabilités vis-à-vis d'Israël
6. Prophéties de Jésus sur Jérusalem
7. Venez et revenez
8. Le Shofar dans l'A.T. et le N.T.
9. L'Exil - diaspora spirituelle
10. Le reste selon l'élection de la grâce
11. L'Islam (2 cassettes)
12. L'Islam "la pensée arabe après le Coran"
13. L'Islam contemporain
- Droit musulman
14. L'Islam
Diffusion... Divisions...
15. Doctrines du Coran (contexte religieux de l'Arabie Saoudite)
16. Introduction au Coran
17. Le Coran : Législation - Culte
18. Le Coran - Sourates (de 4 à 18)
19. Le Coran - Sourates (de 19 à 67)
20. Le Coran : Histoire... Communauté...
21. Comment témoigner aux musulmans
22. Les conquêtes

23. Les Arabes en Orient du 8e au 15e
24. Le déclin de l'empire Ottoman
25. Le monde arabe de 1914 à 1945
26. Le monde arabe de 1945 à 1956
27. Le monde arabe de 1956 à 1967
28. Le monde arabe de 1967 à 1973
29. Le monde arabe de 1973 à 1975
30. Le monde arabe de 1975 à 1981
31. Le monde arabe de 1981 à nos jours
32. Face a : La guerre du Golfe a-t-elle une dimension prophétique ?
Face b : Minuit moins 5 à l'horloge prophétique...
33. Face a : Israël... je te donne ce pays pour TOUJOURS
Face b : Sens et signification de la fête de Pourim
34. Le miracle de Pourim aujourd'hui
35. Face a : Le grand exode du pays du Nord
Face b : Jérusalem centre de la crise au Moyen-Orient
36. Face a : Exode du pays du Nord (suite)
Face b : Alya des Juifs d'Ethiopie
37. Les accords de paix : une alliance avec la mort

* **CHANTS HEBREU-FRANCAIS**
"Viens Seigneur du Shabbat"
30.- FF — 8.- FS

ETUDE SUR LES CANTIQUES DES DEGRES

- 1* Psaumes 120 et 121
- 2* Psaumes 122 et 123
- 3* Psaumes 124 et 125
- 4* Psaumes 126 et 127
- 5* Psaumes 128 et 129
- 6* Psaumes 130 et 131
- 7* Psaumes 132 et 133
- 8* Psaumes 134 et Fête de Soucoth

Pour toute commande de cassettes en France et à l'étranger, s'adresser à **Keren-Israël - 7, route de Plesterven - 56610 Arradon - C.C.P. 2541-88 N Rennes.**

Les responsables de l'aide aux Juifs éthiopiens, dans le but de les aider dans leur intégration, proposent la vente de sets de table plastifiés fabriqués par ces derniers (44 cm x 30 cm) au prix de 28 Frs l'un (+ frais de port : jusqu'à 3 sets 9 Frs et jusqu'à 7 sets 18 Frs). Ecrire à la rédaction.

Photo couverture : Vue de Port Haliguen dans la presqu'île de Quiberon où Dreyfus débarqua à son retour de l'île du Diable

